

## GEBSOPLAST GEL

### FONCTIONNALITE

#### Colle en gel pour assemblage d'éléments de canalisation en P.V.C. non plastifié (uPVC)

- § Collage de canalisations d'évacuation d'eaux sanitaires ou usées (évacuation des lave-vaisselle et lave-linge).
- § Collage de canalisations d'eaux vannes
- § Collage de canalisations de descentes d'eaux pluviales
- § Convient pour l'assemblage de canalisations en PVC pour lignes souterraines de télécommunication
- § Collage de canalisations sous pression non destinées à la consommation humaine.

### Labels et Agréments

**Marquage CE : DoP N°21046572-1**

**Certifié CSTB Certified : N° de certificat 209 – 11 – AD02**

**Compatibilité eau Potable : Non conforme aux listes positives françaises en vigueur**



### Caractéristiques techniques

| Spécifications                                   | Caractéristiques  |
|--|---|
| Aspect   | Gel thixotrope (ne coule pas en application verticale)  |
| Densité  | 0.9 à 20 °C   |
| Extrait sec                                      | 20%   |
| Viscosité Brookfield                             | 15 Pa.s à 20 °C   |
| Résistance au cisaillement après 480h de séchage | ≥ 3.0 Mpa (EN 14680)  |
| Tenue à la température                           | 90 °C   |
| Temps de séchage à respecter                     | Pression : 1 H en réparation de diamètre <90mm<br>24 H dans tous les autres cas<br>Evacuation : 1 H |

### Mise en œuvre

*Les assemblages réalisés à l'aide de l'adhésif GEBSOPLAST GEL doivent être réalisés dans les conditions suivantes : (Extraits des DTU 60-31, -32, -33 CH 3.21).*

*La température de mise en œuvre doit être comprise entre +5 °C et +35 °C.*

La Fiche de données de sécurité disponible par Internet sur [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com). Les informations présentes sur cette fiche technique sont données de bonne foi et sont les résultats des mesures effectuées dans notre laboratoire. Etant donné le nombre de matériaux, les différences de qualité et la diversité des méthodes de travail, nous recommandons aux utilisateurs d'effectuer des essais préalables dans les conditions effectives d'emploi.

Ce présent document peut être modifié en fonction des évolutions des produits ou de l'état de nos connaissances sans préavis aussi nous vous recommandons de vérifier avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit de la dernière version

## Préparation

- § Vérifier la présence du chanfrein à l'extrémité du bout mâle du tube ou du raccord. Dans le cas où une coupe du tube est effectuée sur le chantier, reconstituer ce chanfrein à l'aide d'une lime ou de tout autre procédé permettant d'obtenir le même profil.
- § Afin de permettre un emboîtement à fond du bout mâle dans l'emboîture, mesurer et reporter à l'aide d'un crayon gras ou feutre la profondeur de l'emboîture sur le bout mâle du tube ou du raccord.
- § Afin de supprimer la peau de surface des éléments, dépolir par rotation les parties à assembler (bout mâle et emboîture) à l'aide d'un papier abrasif fin : l'emploi d'une lime, râpe ou lame de scie est formellement interdit pour cette opération.

## Mode d'emploi

- § Nettoyer les deux éléments à assembler à l'aide d'un chiffon propre imbibé de DECAPANT GEBSOPLAST, veiller à ne pas effacer le repère pendant cette opération.
- § Enduire sans excès et bien étaler, à l'aide d'un pinceau, une couche uniforme et mince d'adhésif, d'abord sur l'entrée de l'emboîture, puis sur la totalité du bout mâle, en terminant dans le sens longitudinal.
- § L'adhésif séchant relativement rapidement, emboîter immédiatement les deux éléments à fond, en poussant longitudinalement sans mouvement de torsion, jusqu'au repère initialement tracé.
- § Il est nécessaire, dans tous les cas, de respecter un temps minimal de séchage avant de manipuler l'assemblage, afin d'éviter tout mouvement relatif des pièces entre elles.
- § Afin d'éviter une évaporation excessive de solvants volatils, veiller entre chaque usage de l'adhésif et du décapant à bien refermer les récipients qui les contiennent.

## Consommation

Nombre de raccords moyens réalisables au 100 ml :

|        |    |    |    |    |     |    |     |     |     |     |
|--------|----|----|----|----|-----|----|-----|-----|-----|-----|
| Ø Dn   | 32 | 40 | 50 | 63 | 80  | 90 | 100 | 110 | 125 | 140 |
| En mm  |    |    |    |    |     |    |     |     |     |     |
| Nombre | 45 | 22 | 18 | 9  | 5,5 | 5  | 4,5 | 3,5 | 3   | 2   |

## Nettoyage du matériel

- § En cas de nécessité, le pinceau peut être nettoyé avec du DECAPANT GEBSOPLAST. Mais ce produit ne doit jamais être utilisé pour diluer la colle.

## Astuce

L'agitation vigoureuse du produit rend celui-ci liquide.

## Stockage

Stocker à une température comprise entre -5°C et +35°C.

À 20°C, la durée de conservation du produit dans son emballage d'origine fermé est de 2 ans.

## Observations

La mise en oeuvre doit obligatoirement être effectuée en un lieu protégé de la pluie. D'autre part, il est indispensable de veiller à ce que le bidon ne puisse recevoir des projections (pluie ou autre), ce qui détruirait l'adhésif restant dans ce bidon. De même, il est indispensable de veiller à ce que les éléments à assembler, ainsi que le pinceau, ne soient pas mouillés avant l'application de l'adhésif.

La Fiche de données de sécurité disponible par Internet sur [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com). Les informations présentes sur cette fiche technique sont données de bonne foi et sont les résultats des mesures effectuées dans notre laboratoire. Etant donné le nombre de matériaux, les différences de qualité et la diversité des méthodes de travail, nous recommandons aux utilisateurs d'effectuer des essais préalables dans les conditions effectives d'emploi.

Ce présent document peut être modifié en fonction des évolutions des produits ou de l'état de nos connaissances sans préavis aussi nous vous recommandons de vérifier avant toute mise en oeuvre, qu'il s'agit de la dernière version



GEB SAS – BP 62062 – Tremblay en France  
95972 Roissy Charles de Gaulle Cédex - France  
Tél. (33) 01 48 17 99 99 - Fax (33) 01 48 17 98 00  
N°SIREN : 500 674 056

[www.geb.fr](http://www.geb.fr)

p : 2 sur 2



**DECLARATION DE PERFORMANCES**  
En conformité avec la Réglementation (EU) N°305/2011



N° 21046572-1

1. Code d'identification unique du produit type :

GEBSOPLAST GEL

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Voir emballage : date de fabrication, numéro de lot,

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Adhésif pour assembler les composants de systèmes de canalisations thermoplastiques constituées de poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U), pour liquides sans pression norme EN 14680:2006

Adhésifs pour assembler les composants de systèmes de canalisations thermoplastiques constituées de poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U), pour liquides sous pression jusque PN16 norme EN 14814:2007

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

GEB SAS - 282, avenue du Bois de la Pie – CS62062 – 95972 Roissy Charles de Gaulle cedex

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:

Non concerné

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Système 4

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Déclaration, par le fabricant, des performances en ce qui concerne les caractéristiques essentielles du produit de construction, sur la base d'essais de type, de calculs relatifs au type, de valeurs issues de tableaux ou de la documentation descriptive du produit et d'un contrôle de la production en usine

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non concerné

9. Performances déclarées

| Caractéristiques essentielles     | Performances déclarées   | Spécifications techniques harmonisées<br>Norme de référence |
|-----------------------------------|--|---|
| Résistance à l'arrachement        | > 0,25 N/mm <sup>2</sup> à 1H<br>> 1,5 N/mm <sup>2</sup> à 24H<br>> 3,0 N/mm <sup>2</sup> à 480H | EN 14680:2006   |
| Étanchéité                        | >1000H selon EN1055 type B   |   |
| Résistance à la haute température | >1000H selon EN1055 type B   |   |
| Résistance à l'arrachement        | > 0,4 N/mm <sup>2</sup> à 1H<br>> 1,5 N/mm <sup>2</sup> à 24H                                    | EN 14814:2007   |

|                                     |  |  |
|-------------------------------------|--|--|
|                                     | > 7,0 N/mm <sup>2</sup> à 480H                       |  |
| Pression interne                    | >1000H à 51,2bars - 20°C                             |  |
| Étanchéité                          | >1000H à 20,8bars - 40°C<br>>1000H à 16,0bars - 60°C |  |
| Résistance aux températures élevées | >1000H à 40°C - 20,8bars<br>>1000H à 60°C - 16,0bars |  |

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

T. Delattre

Directeur Laboratoires&HSE

Nanteuil le Haudouin, le 01/07/2013

